

Ni CRA, Ni Rafle, Ni Prison, Ni Expulsion

Pour dénoncer l'enfermement et les conditions de détentions, les détenu·e·s du centre de rétention administrative (CRA) de Lyon-Saint-Exupéry luttent avec acharnement !

Les CRA sont des prisons où sont enfermées les personnes n'ayant pas de papier dans l'attente de leur expulsion.

Le 26 février la police a tabassé les détenus conduisant 6 personnes aux urgences et 5 en garde à vue. Dans les jours qui ont suivi la répression n'a fait que s'intensifier. Ils ont infligé une punition collective à tous·tes les détenu·e·s en interdisant les visites et l'accès à l'infirmerie, en refusant de délivrer des certificats médicaux attestant de leurs blessures, et en suspendant l'achat de cigarettes. Une 60aine de détenu·e·s ont entamé une grève de la faim, dénonçant :

- L'enfermement et l'isolement (séparation des familles et destruction des liens...)
- Les violences policières et la répression (tabassages, gazages, gardes à vue...)
- Le racisme et l'animalisation
- La criminalisation des sans-papiers
- La bouffe dégueulasse et non adaptée aux régimes alimentaires (pas de nourriture halal, privant ainsi de repas de nombreuses personnes détenues)
- La non-prise en charge médicale
- La falsification d'identité pour expulser des personnes vers des pays qui ne sont pas les leurs (favorisée par un contexte de collaboration entre États et alimentée par la corruption).

Mi-mars une nouvelle grève de la faim a débuté et un rassemblement en soutien à la lutte des détenu·e·s a eu lieu devant le CRA.

Le 13 avril, des détenu·e·s ont tenté de s'évader du CRA pour échapper à l'enfermement, à la répression policière et aux conditions déshumanisantes qu'elles subissent.

3 personnes ont réussi à s'échapper et 4 ont été rattrapées, tabassées, placées en garde à vue et incarcérées. Elles passeront en procès le 3 mai. Suite à ces tentatives d'évasion, les flics se sont vengés en réprimant les détenu·e·s.

Ils ont infligé des punitions collectives : gazages, tabassages, maintien en cellule...

Le 15 avril, un détenu a tenté de se suicider. Les personnes à l'intérieur se sont révoltées et l'une d'elles a lancé un appel au secours et à mobilisation.

En réponse à cet appel et en soutien à tous·tes les prisonnier·es un rassemblement d'une 60aine de personnes a eu lieu devant le CRA. Face aux slogans criés à l'intérieur et à l'extérieur du CRA, la police a gazé et privé de repas les détenu·e·s et a violemment dispersé le rassemblement.

Les témoignages apportés de l'intérieur démontrent que les violences au CRA font partie intégrante d'un système tortionnaire, destiné à broyer des vies humaines et à perpétuer une politique raciste et colonialiste. L'État et la police s'octroient le droit de disposer des corps, de les matraquer, de les laisser mourir de faim, de les isoler, de les laisser crever. L'absence de soins médicaux appropriés est alarmante, mettant la vie des détenu·e·s en danger. La vulnérabilisation des détenu·e·s et le shootage aux médocs influent aussi sur leur force de résistance.

A bas les CRA, à bas les frontières et soutien à tous·tes les prisonnier·e·s !

BRÈVES

A la gare de Grenoble, depuis avril, la police contrôle et harcèle toutes les personnes noires qu'elle croise. Pour beaucoup, elles sont sans abri et viennent dormir, recharger les téléphones ou se retrouver.

Plusieurs se sont faits embarquer par la police, certain·e·s ont reçu des OQTF et pour d'autres, nous n'avons plus de nouvelles.

La France veut expulser des personnes porteuses du VIH vers le Brésil, l'Angola, la Guinée et la Russie. Dans ces pays l'accès au soin est quasi impossible, les traitements sont rares, chers et distribués de manière discriminatoire. Expulser, c'est envoyer des personnes malades à la mort, notamment les personnes trans particulièrement discriminées et en danger.

MUR - MURES aux frontières

journal mural contre les frontières et la politique de la peur

mai
2019

MOINS D'HÉBERGEMENT ET D'ALLOCATION POUR DES DEMANDEURS D'ASILE (EX-DUBLIN)

Les personnes qui arrivent en Europe et qui veulent déposer une demande d'asile doivent le faire dans le 1er pays par lequel elles sont entrées. Si elles font leur demande dans un autre pays européen, elles sont automatiquement enregistrées en procédure dite "Dublin". Elles sont alors expulsables vers le 1er pays d'Europe par lequel elles sont arrivées.

Si au bout de 6 mois, la France n'a pas réussi à les expulser, elle a l'obligation d'examiner leur demande d'asile, et les personnes font leur demande d'asile, de plein droit (Si elles ont raté un rendez-vous administratif sans justification, elles sont déclarées en fuite et privées de demander l'asile pendant 18 mois).

En France, les demandeurs d'asile ont droit à une petite allocation (de survie) et à un hébergement. Mais dans les faits, beaucoup de demandeurs d'asile sont à la rue et n'arrivent jamais à accéder à un hébergement.



Depuis janvier, avec l'application de la nouvelle loi "asile-immigration", le droit à l'hébergement est toujours aussi peu respecté. Et l'allocation est refusée aux personnes ayant été

précédemment en procédure Dublin. Et le conseil d'état vient de confirmer cette pratique et donne maintenant 3 arguments pour refuser l'accès à l'hébergement et à l'allocation : la vulnérabilité, le besoin d'accueil et les raisons qui ont conduit à la fuite.

Avant que le conseil d'Etat ne se prononce on observait déjà à Grenoble des décisions aléatoires, avec des refus inexplicables, et sans justification.

Maintenant c'est clair, il va être encore plus difficile de contester cette nouvelle réduction des droits des demandeurs d'asile.

BLOQUÉ.E.S AU NIGER, DES EXILÉ.E.S SOUDANAIS.ES SE RÉVOLTENT

Au Niger, des exilé.e.s du Soudan manifestent depuis plusieurs mois à Niamey et à Agadez. Ils demandent une accélération du traitement de leur dossier de demande d'asile et dénoncent les discriminations qu'ils subissent.

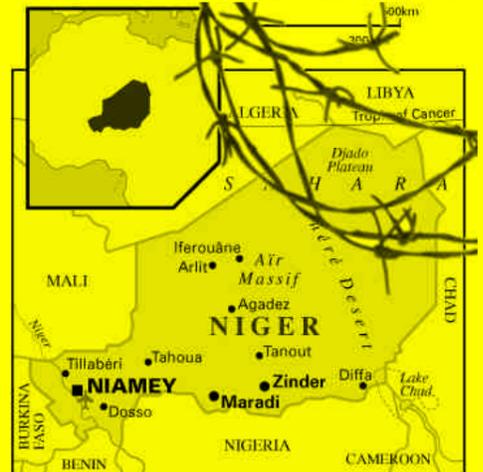
À côté d'Agadez, dans le désert, environ 1500 soudanais sont bloqués dans un camp (de transit) géré par le HCR (Agence de l'ONU pour les réfugiés), en attente du statut de réfugié et d'un transfert vers un pays d'accueil, en Europe notamment. Beaucoup ont fui, dès 2017, les violences en Libye et vivent une attente interminable dans des conditions précaires. La colère monte

contre le HCR et les autorités nigériennes qui restent sourdes aux revendications et menacent de recourir à la répression.

Cette situation est le résultat des politiques antimigratoires racistes de l'UE. En fermant ses frontières, en repoussant toujours plus loin les candidats à l'exil et en externalisant le contrôle migratoire à des États comme le Niger, l'UE rend la vie des exilé.e.s invivable. Le Niger a longtemps été un carrefour pour les personnes en direction de la Libye et de l'Europe. Mais sous la pression de l'UE, il a fermé cette route migratoire – avec une loi de 2015 prétextant lutter contre le « trafic illicite » d'êtres humains.

Les passages sont désormais beaucoup plus difficiles. Et l'économie locale basée en partie sur les migrations est déstabilisée. Beaucoup de familles ont perdu leur moyen de subsistance. Cette situation a créé des tensions entre les locaux et les exilé.e.s bloqué.e.s au Niger.

**Fermons les camps!
Ouvrons les frontières !**



Ce journal est réalisé à Grenoble pour diffuser des infos, actualités et analyses sur les frontières européennes : une guerre, avec son armée (Frontex), ses logiques impérialistes et ses relais médiatiques. Ces frontières sont partout à travers les contrôles, les rafles, le harcèlement et l'humiliation. Ce journal défend la liberté d'installation et de circulation pour tout.e.s et s'inscrit dans les luttes contre le racisme et le colonialisme